



COMITE INTER PAYS CIP FRANCE - SENEGAL



## SYNTHESE DE LA REUNION DES CIP – Strasbourg 6-7 Mai 2016



*Vendredi 6 Mai 2016*

### **Présentation : Le Conseil de l'Europe, son histoire, ses réalisations, ses perspectives**

**Par le Directeur Général droits de l'homme Etat de droit, Adjoint du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.**



La Direction générale Droits de l'Homme et Etat de Droit a la responsabilité globale du développement et de la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'Homme et d'Etat de droit, y compris le développement de la démocratie par le droit, le fonctionnement des traités relevant de sa compétence et de leurs mécanismes de suivi respectifs, ainsi que la conception et la mise en œuvre d'activités dans ces domaines.

La Direction générale est responsable de toutes les questions relevant de sa compétence permettant la réalisation des objectifs statutaires de l'Organisation. Outre la protection générale des droits civils, politiques, économiques et sociaux, sont également inclus la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, la bioéthique, la protection de la liberté d'expression et de l'information dans la société de l'information ainsi que la liberté des médias, la promotion de médias indépendants et pluralistes, la lutte contre toutes les formes de criminalité, y compris le terrorisme, la corruption, le blanchiment d'argent ainsi que la cybercriminalité, le renforcement de la coopération internationale en matière pénale, y compris dans le domaine pénitentiaire, et de droit public et privé, y compris la nationalité, le droit de la famille et la protection des données ainsi que la promotion d'une justice indépendante et efficace.

### **Principaux objectifs**

Apporter appui et conseils sur ces questions au Comité des Ministres et tous ses comités subordonnés, notamment le Comité Directeur pour les Droits de l'Homme (CDDH), le Comité européen de Coopération Juridique (CDCJ), le Comité européen pour les Problèmes Criminels (CDPC), le Comité Directeur sur les Médias et la Société de l'Information (CDMSI) ainsi que, selon le cas, à d'autres Services de l'Organisation;

Elaborer et évaluer des normes juridiques (Recommandations, lignes directrices, manuels etc. et Conventions);



**COMITE INTER PAYS CIP FRANCE - SENEGAL**



Assurer le secrétariat et fournir des conseils aux mécanismes conventionnels et autres de l'Organisation en matière de droits de l'Homme et d'Etat de droit, notamment au Comité des Ministres dans ses fonctions de surveillance de l'exécution des arrêts de la Cour européenne des Droits de l'Homme, au Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT), au Comité européen des droits sociaux (CEDS), au GRECO (corruption), à MONEYVAL (blanchiment d'argent et financement du terrorisme), à l'Observatoire européen de l'audiovisuel, à la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), à la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) et au Groupe Pompidou (lutte contre l'abus et le trafic de drogues);

Apporter un soutien aux Etats membres et/ou non membres dans la mise en œuvre des cadres institutionnels et juridiques conformes aux principes d'un état démocratique afin d'assurer le respect des droits de l'Homme et de l'Etat de droit.

### **Présentation : Le rôle du Rotary au Conseil de l'Europe dans le cadre de la Conférence des ONG**

Par François GOETTEL MANN - Représentant du Rotary au Conseil de l'Europe

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation\\_non\\_gouvernementale](https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_non_gouvernementale)

#### **Relations entre ONG et autres institutions**

La Banque mondiale constate non seulement que « les ONG prennent de plus en plus part aux processus de développement économique et social, et que les lois et règlements des États concernant les ONG sont très divers et parfois susceptibles d'étouffer leurs activités et leur croissance ». Afin d'encourager le développement des ONG et de leurs « activités de coopération, facteurs d'amélioration et d'élargissement de l'aide au développement », La Banque mondiale propose « une série de recommandations générales aux États en matière juridique, destinées à garantir aux ONG une existence et un fonctionnement sans entrave, indépendamment de l'État et de manière transparente et responsable »<sup>11</sup>.

En 1994, dans son livre "Somalia: The Missed Opportunities"<sup>12</sup> (Somalie: les occasions manquées) dans lequel il analyse les raisons de l'échec de l'intervention de l'ONU en Somalie en 1992, l'ancien ambassadeur algérien Mohamed Sahnoun raconte que, lorsque les Nations unies ont voulu fournir une aide humanitaire, leur performance a été largement dépassée par celles des organisations non gouvernementales, dont la compétence et le dévouement ont mis en évidence par contraste la prudence excessive et l'inefficacité bureaucratique des Nations unies - dont les responsables du programme en Somalie restaient confinés dans leur bureaux de Nairobi, au Kenya, loin des risques du terrain<sup>13</sup>.



COMITE INTER PAYS CIP FRANCE - SENEGAL



## Présentation : Le cadre institutionnel de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et autres composantes

Par Yann de BUYER - Chef de la Division Centrale du Secrétariat de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe



Fondée à Londres le 5 mai 1949 et plus ancienne institution législative internationale, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe est composée de députés élus par les 47 pays qui la composent. Elle siège à Strasbourg, au Palais de l'Europe et son premier Président fut Edouard Herriot.

Elle est aujourd'hui placée sous la Présidence de Jean-Claude Mignon, Député de Seine et Marne, ancien Président de la Délégation Française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe Thorbjorn Jagland, Ancien Premier ministre, Président du Storting (chambre des députés norvégienne) est également Président du comité Nobel.

Fidèle à sa vocation européenne, depuis les débuts de la C.E.E., dont il a suivi régulièrement les évolutions au fil des décennies, Le Journal du Parlement, a donc souhaité naturellement ouvrir ses colonnes à une Assemblée qui réunit la totalité des pays européens.

C'est dans cet esprit que Le Journal du Parlement du Conseil de l'Europe, réalisé en coopération avec l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, a pour vocation de rendre compte des temps forts en parallèle ou en complément de chaque session.



# COMITE INTER PAYS CIP FRANCE - SENEGAL



## Visite du Conseil de l'Europe



■ Pendant les sessions plénières de l'Assemblée parlementaire, les groupes de visiteurs ont la possibilité de suivre un débat à l'hémicycle. Les dates des quatre sessions annuelles sont disponibles sur le site web de l'Assemblée parlementaire : <http://assembly.coe.int>.

**Les programmes d'études (durée : environ 2 heures)**

■ Ils répondent aux besoins et intérêts de groupes spécifiques (étudiants, enseignants, juristes, délégations diplomatiques, membres des ministères, etc.) :

- ▶ visite de l'hémicycle ;
- ▶ conférence sur le rôle politique du Conseil de l'Europe.

■ A la demande d'un groupe, une conférence spécialisée sur un des domaines d'activité du Conseil de l'Europe peut également être proposée.

■ Ces conférences peuvent être données dans les langues des Etats membres.



■ Pour réserver votre visite et obtenir des renseignements complémentaires, merci de contacter :

**Service des Visites**  
 Direction de la Communication  
 Conseil de l'Europe  
 F-67075 Strasbourg Cedex  
 Tél : +33 (0)3 88 41 20 29  
 Fax : +33 (0)3 88 41 27 54  
 E-mail : [visites@coe.int](mailto:visites@coe.int)

### Visiter le Conseil de l'Europe



**Modalités**

Les visites sont gratuites et doivent faire l'objet d'une réservation préalable.

**Groupes :** constitués d'un minimum de 15 personnes (réservation par téléphone ou mail).

**Visiteurs individuels :** visite, selon disponibilité, avec des groupes déjà enregistrés (réservation par téléphone).

Le Palais de l'Europe est ouvert aux visiteurs du lundi au vendredi. Il est fermé les week-ends et jours fériés.

Le circuit de la visite est accessible aux personnes à mobilité réduite.

[www.coe.int](http://www.coe.int)

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme de continent. Il comprend 47 Etats membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les Etats membres du Conseil de l'Europe ont signé le Covenant européen des droits de l'homme, et ils visent à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. Le Conseil de l'Europe des droits de l'homme contribue à la mise en œuvre de la Convention des Etats membres.











**COMITE INTER PAYS CIP FRANCE - SENEGAL**



**Présentation : Andrzej LUDEK - Président Elu du Conseil Exécutif des CIP**



**Présentation : CIP France-Allemagne et Allemagne-France, premiers CIP créés en 1950 (65è anniversaire)**

**Par Herbert D.JESS - RC Bonn-Siebengebirge**

**Margarethe POTOCKI - RC Clermont-Ferrand-Blaise Pascal**



65ème anniversaire du CIP France Sénégal



**COMITE INTER PAYS CIP FRANCE - SENEGAL**



**Présentation : Le rôle de la France et de l'Italie, de ces CIP, pour la compréhension, la recherche de la Paix, la construction de l'Europe**

**Par Sergio VINCIGUERRA - Président du CIP Italie-France - RC Torino Polaris**



**Présentation : Les Comités Inter-Pays en Ukraine pour la recherche de l'entente menant vers la Paix avec la Russie**



**Par Volodymyr PYLYPENKO - Président du CIP Ukraine-France**

**Présentation : Le ROTARY, les CIP et la culture de la Paix**

**Par Serge GOUTEYRON - Ancien Vice-Président du Rotary, Président d'honneur du Conseil Exécutif des CIP**



**Présentation : La Paix en Méditerranée avec la contribution des Comités Inter-Pays**

**Par Mohamed GHAMMAN - Coordinateur national des Comités Inter-Pays pour la Tunisie**





**COMITE INTER PAYS CIP FRANCE - SENEGAL**



**Présentation : Les défis vers la Paix et les actions des CIP**

**Par Gianni JANDOLO - Past Président du Conseil Exécutif des CIP**



**Présentation : Perspectives des Comités Inter-Pays dans le monde**

**Gwénaël de BERGEVIN - Président du Conseil Exécutif des CIP 2014-2016**



**Gwénaël de BERGEVIN – Président du Conseil Exécutif des CIP**

**Paul Le PERROUX - Catherine VINCENT du club Fouesnant -sud Cornouaille**



**COMITE INTER PAYS CIP FRANCE - SENEGAL**



Paulel PERROUX – Catherine VINCENT

Bertrand BARANOVSKY – Coordinateur National des CIP France élu





**COMITE INTER PAYS CIP FRANCE - SENEGAL**



*Samedi 7 Mai 2016*

**Assemblée Générale du Comité Exécutif des CIP**

**Au siège du CIC à Strasbourg**



**Accueil par M. Pierre JACHEZ**

Directeur général délégué de CIC Est et P-DG de CM-CIC Factor, et Président d'EM Strasbourg Partenaires, association regroupant les entreprises qui soutiennent l'Ecole de management Strasbourg



- Assemblée générale ordinaire
- Election d'un Vice-Président - futur Président des CIP 2020-2022
- Présentation du Bureau 2016-2018 par le Président Elu Andrzej LUDEK, les orientations 2016-2018
- Synthèse des coordinateurs nationaux
- Commission « Développement des CIP (géographiquement - structurellement) »
- Retex
- Conclusion